

P.E.I Programme d'Enrichissement Instrumental

Numéro d'inventaire : 2021.36.2

Auteur(s) : Reuven Feuerstein

Marie-Josèphe Blosseville

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Période de création : 3e quart 20e siècle

Matériau(x) et technique(s) : plastique, papier

Description : Pages tapuscrites imprimées uniquement au recto, reliées par une baguette en plastique blanc. Couverture formée par 2 feuilles de plastique transparent.

Mesures : hauteur : 29,8 cm ; largeur : 21,5 cm

Notes : Le document contient : - la méthode P.E.I. avec les objectifs, la théorie, le projet global, les sous-buts, la mise en œuvre et les outils ; - une grille (non exhaustive) d'analyse d'une séquence P.E.I. ; - des principes de généralisation ; - des définitions (stimulus, cognitif, fonctions cognitives déficientes); - des éléments de théories, avec de courtes biographies de psychologues spécialistes des enfants ; - un texte sur l'origine du P.E.I. - un bilan de l'application du P.E.I. auprès d'un public de femmes en difficulté - un bilan du P.E.I. après une formation en entreprise - un grille d'évaluation permettant de dresser un bilan de l'application du P.E.I. Le Programme d'Enrichissement Instrumental, ou PEI, consiste à créer, chez les personnes en difficulté d'apprentissage ou présentant un immobilisme intellectuel, les conditions physiologiques et psychologiques leur permettant de mieux apprendre et de faire face de manière autonome aux différents événements auxquels ils seront confrontés.

Mots-clés : Psychologie de l'éducation

Pratique pédagogique

Utilisation / destination : pédagogie

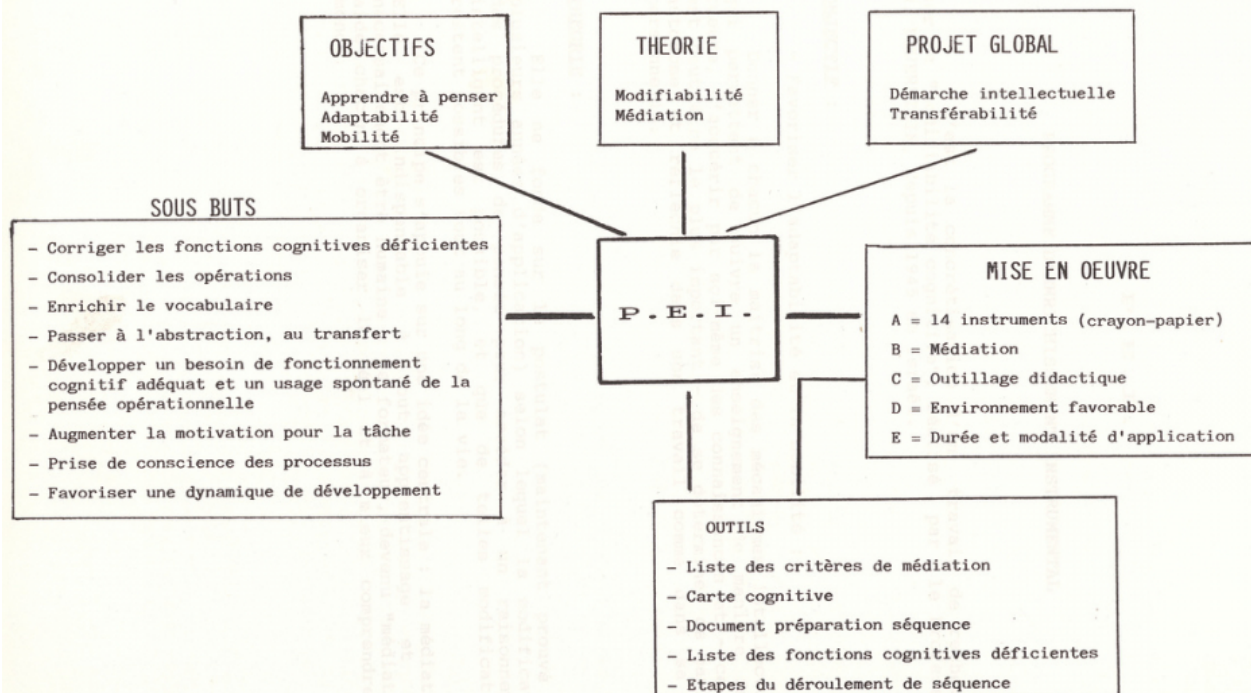
Historique : La donatrice a utilisé le Programme d'Enrichissement Instrumental pour des élèves (de 6e, et de 4e/3e instables et avec un niveau insuffisant); et en formation continue en entreprise, auprès de femmes chefs de famille en difficultés et de demandeurs d'emploi.

Autres descriptions : Nombre de pages : 52 p.

Commentaire pagination : 23 p. numérotées

Langue : français

ill.



UN PROJET GLOBAL :

Le P.E.I. s'intéresse à la démarche intellectuelle mise en oeuvre pour résoudre un problème plus qu'à la solution même du problème. En ce sens, il n'a pas de contenu puisqu'il n'apporte pas de connaissances spécifiques. La maîtrise de l'acte intellectuel enseigné au travers du P.E.I. est directement transférable dans les autres domaines de la formation et dans les activités professionnelles.

Le P.E.I. se propose de :

- corriger les fonctions cognitives déficientes
- consolider les opérations de raisonnement logico-mathématiques et infra-logiques
- enrichir le vocabulaire nécessaire aux apprentissages, à l'expression et à la communication
- favoriser le passage à l'abstraction, à la généralisation et au transfert
- développer un besoin de fonctionnement cognitif adéquat et l'usage spontané de la pensée opérationnelle pour résoudre les problèmes qui se posent
- augmenter une motivation intrinsèque à la tâche
- aider le sujet à prendre conscience de ses processus de réflexion
- inscrire le sujet dans une dynamique de développement et un potentiel de réussite qui le rendent à même de réaliser sa propre modifiabilité.

MISE EN OEUVRE :

Elle s'opère en cinq phases interactives :

A - PAR UN ENSEMBLE DE 14 INSTRUMENTS (crayon-papier) systématiques, progres-sifs qui reprennent les fondements de l'organisation spatio-temporelle, les opérations logico-mathématiques et les fonctions cognitives déficientes. La diversité des instruments thématiques mis à la disposition du formateur lui donne la liberté et la responsabilité de les organiser à sa manière en fonction du contexte et des objectifs de la formation.

B - PAR LA MEDIATION (relation formateur/stagiaire) qui permet d'organiser et d'explicitier les informations venant de l'extérieur afin de les rendre accessibles aux stagiaires.

R. FEUERSTEIN a établi une liste rigoureuse des critères de médiation, fournissant au formateur des points de réflexion pour "médiatiser" au mieux.

Les Instruments du P.E.I. - 4 -

C - PAR UN OUTILLAGE DIDACTIQUE qui soutient le travail sur les 14 instruments du P.E.I. permettant au formateur d'organiser et de contrôler son mode d'intervention :

- la liste des critères de médiation
- la carte cognitive et le document de préparation de séquence
- la liste des fonctions cognitives déficientes
- les étapes repérées du déroulement de séquence

D - PAR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE :

D'une part, il faut concevoir un dispositif de formation cohérent : cela peut se traduire par la constitution d'une équipe pédagogique agissant en interdépendance et par la mise en pratique et le suivi des modalités de résolution de problèmes sur le poste de travail ;

D'autre part, il est nécessaire d'informer, au préalable, l'ensemble du personnel, de définir en commun les objectifs, de rechercher la participation et/ou l'intégration de la hiérarchie dans le déroulement de l'action ; ceci pour éviter une déstabilisation de la maîtrise face à un personnel plus dynamique, plus autonome mais aussi plus critique.

E - PAR UNE DUREE ET DES MODALITES PARTICULIERES D'APPLICATION:

Le P.E.I ne peut donner des résultats de qualité qu'intégré à d'autres formations comprenant 60 séquences de P.E.I. minimum.

Il se déroule par séquence d'1 heure à 1h20, deux à trois fois par semaine, sous la responsabilité d'un formateur spécifique, travaillant en étroite liaison avec les autres membres de l'équipe pédagogique ou d'encadrement.